

En ligne sur: <https://enb.iisd.org/biodiv/sbstta24-sbi3/virtual-sessions/>

Vendredi, 18 septembre 2020

Résumé des Sessions virtuelles spéciales de la Convention sur la diversité biologique: 15-18 septembre 2020

2020 était censée être une super année pour la biodiversité. La quinzième réunion de la Conférence des Parties (COP) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) prévue à Kunming, Chine, en octobre 2020, était censée adopter un Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, contenant un nouvel ensemble décennal d'objectifs mondiaux et cibles pour inverser l'évolution négative en matière de perte de biodiversité. Cependant, à cause de la pandémie de la COVID-19, cela n'a pas eu lieu. De nombreuses réunions liées à la biodiversité ont été reportées. La 24e réunion de l'Organe subsidiaire de la CDB chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA) et la troisième réunion de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI), initialement prévues en mai 2020 pour préparer la COP 15, sont désormais prévues pour début 2021. La COP 15 a été reportée au moins à mai 2021. Les négociations en présentiel sur le cadre pour l'après-2020 ont également été suspendues et renvoyées à l'année prochaine.

Pour maintenir la dynamique en vue du Sommet des Nations Unies sur la biodiversité, le 30 septembre 2020, et de la COP 15, en 2021, la CDB a organisé une série de sessions virtuelles spéciales. Les sessions virtuelles ont été menées sous la direction des Présidents du SBSTTA et du SBI et ont été l'occasion de présenter des données et des déclarations des Parties et des observateurs.

Les sessions virtuelles ont commencé par de mauvaises nouvelles pour la biodiversité mondiale. Le lancement de la cinquième édition des *Perspectives mondiales de la diversité biologique*, un rapport final sur les avancées accomplies dans la réalisation des 20 Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, adoptés en 2010, avec une date limite fixée pour 2020, a annoncé, de manière catégorique, qu'aucun des objectifs ne sera atteint. Le rapport décrit huit chapitres de transition qui reconnaissent la valeur de la biodiversité, la nécessité de restaurer les écosystèmes dont dépend toute l'activité humaine et l'urgence de réduire les impacts négatifs de ces activités.

Parmi d'autres événements, il y a lieu de mentionner le test d'un processus d'examen de la mise en œuvre dirigé par les Parties, un rapport d'un groupe d'experts sur la stratégie de mobilisation des ressources pour le Cadre mondial de la biodiversité applicable à l'après-2020 et une mise à jour sur le processus d'élaboration du Cadre. Il y a eu des examens mitigés sur l'avant-projet mis à jour du Cadre, qui ont permis de préciser les questions devant être traitées à l'avenir pour que les Parties puissent adopter le Cadre à la COP 15.

Les sessions virtuelles ont eu lieu quotidiennement de 7 h 00 à 9 h 00, heure de Montréal (heure diurne avancée de l'Est, UTC-4 h 00), en raison de la difficulté de trouver des horaires appropriés pour la réalisation d'une vidéo conférence avec des participants situés dans de nombreux fuseaux horaires à des degrés divers de la connectivité Internet.

Cette note d'information résume les quatre jours des événements qui ont eu lieu aux Sessions virtuelles spéciales de la CBD.

Lancement de la cinquième édition des Perspectives mondiales de la biodiversité

Le lancement de la cinquième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO5) a marqué l'ouverture des sessions virtuelles spéciales, le mardi 15 septembre. Le Président du SBSTTA, Hesiquio Benitez, a souligné que les sessions ont lieu pour aider les Parties à se préparer aux prochaines réunions des organes subsidiaires, reportées au premier trimestre de 2021.

La Secrétaire exécutive de la CDB, Elizabeth Mrema, a souligné que l'avenir de l'humanité dépend de la capacité d'agir « en urgence et avec compassion ».

Hamdallah Zedan, au nom de la présidence de la COP 14, a déclaré que les questions du climat, des sols, de la biodiversité et de l'eau doivent être au cœur du rétablissement des pays après la pandémie de la COVID-19

Présentation du GBO-5: David Cooper, Secrétaire exécutif adjoint de la CDB, a présenté le rapport. Cooper a mis en exergue les conclusions du GBO-5 selon lesquelles bien que certains des Objectifs d'Aichi pour la biodiversité pour 2020 aient été partiellement atteints, aucun ne sera pleinement atteint. Le rapport souligne: un mauvais alignement entre les objectifs internationaux et les objectifs nationaux; la lenteur des progrès dans les efforts en faveur de la conservation; et l'incapacité des Parties à traiter le problème des subventions financières dans les secteurs nuisibles à la biodiversité. Il fait état de quelques réussites, notamment une baisse du taux de déforestation dans le monde et une augmentation des aires protégées.

Cooper a poursuivi en signalant que pour rabattre la courbe de la perte de biodiversité, le GBO-5 recommande huit domaines de transition pour un changement intégré et transformateur, y compris l'action climatique, la santé intégrant la biodiversité et la production durable.

Cooper a souligné par ailleurs que la concrétisation de la vision 2050 « Vivre en harmonie avec la nature » reste réalisable tant que les Parties prennent de fortes mesures de conservation et de restauration.

Perspectives de la biodiversité locale et Partenariat mondial pour la conservation des plantes (GPPC): Joji Cariño, Forest Peoples Programme, a présenté la deuxième édition des Perspectives de la biodiversité locale, qui se concentre sur la biodiversité locale et les récits de résilience vécus par les Peuples autochtones et les communautés locales (PACL). Cariño a expliqué que le rapport constate que les PACL sont sous-représentés dans les stratégies et Plans d'action nationaux, malgré l'accord sur le fait que placer la culture et les droits des PACL au cœur de la stratégie de la biodiversité peut entraîner des résultats positifs. Elle a expliqué que le rapport souligne que des partenariats durables entre les connaissances scientifiques et les savoirs autochtones sont nécessaires, et propose six domaines de transition alignés sur le GBO-5, dont la culture, l'alimentation, les incitations et les finances.

Suzanne Sharrock, Botanic Gardens Conservation International, a rendu compte du GPPC. Elle a souligné que, bien que la plupart des objectifs n'aient pas été atteints, il y a quand même eu davantage de progrès dans la conservation des plantes que sans le GPPC. Elle a souligné la nécessité d'inclure la conservation des plantes dans le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

Déclarations des Parties: Le Chili, le Royaume-Uni, le Costa Rica et le Mexique ont accueilli avec satisfaction le GBO-5. L'Afrique du Sud a souligné la nécessité d'intégrer la biodiversité dans d'autres secteurs afin de mettre en œuvre les Objectifs. La Suède a fait pression pour que la société renforce sa résilience à travers la restauration de la biodiversité et de l'exploitation rationnelle des ressources.

Le Global Youth Biodiversity Network a insisté pour que les voix locales et communautaires soient incluses dans les futurs GBO. Le Caucus des Femmes de la CDB a souligné que les femmes sont des détentrices de savoirs essentiels en matière de biodiversité et de conservation. L'Alliance de la CBD s'est interrogée sur le manque d'attention accordée aux causes structurelles de la perte de biodiversité.

Test d'un processus d'examen mené par les Parties dans le cadre d'un forum ouvert

La Présidente du SBI, Charlotta Sörqvist, a modéré cette session le mercredi 16 septembre, session qui a lancé le test évaluatif, mené par les Parties, de la mise en œuvre de la Convention et du Plan stratégique pour la biodiversité 2011- 2020. L'examen vise à accroître la transparence entre les Parties et à identifier les options offertes pour surmonter les obstacles.

Moustafa Fouda, intervenant au nom de la présidence de la COP 14, a rappelé aux participants que leur expertise et leurs expériences seraient inestimables pour l'élaboration d'un Mécanisme d'examen amélioré, dans le contexte de la COP 15 et du Cadre de la biodiversité pour l'après-2020.

Soulignant la popularité de la promotion de solutions technologiques pour la conservation de la biodiversité, la Secrétaire exécutive de la CDB, Elizabeth Mrema, a qualifié la session virtuelle d'opportunité de « passer de la parole aux actes ».

Exposés des Parties: Cinq Parties ont présenté leurs efforts de mise en œuvre.

Le Sri Lanka a donné un aperçu de ses Stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB), qui comprennent des objectifs, entre autres, d'assurer la conservation à long terme de la biodiversité et de promouvoir un partage équitable des avantages. Évoquant les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre, elle a mentionné le manque de personnel qualifié, ainsi que la faible perception de la manière dont la conservation de la biodiversité peut contribuer au développement national.

L'Éthiopie a présenté un aperçu de son SPANB révisé, ainsi que de ses cinquième et sixième rapports nationaux, signalant que ses objectifs sont mis en correspondance avec les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité. Le délégué a soulevé le défi de l'audit

physique des réalisations rapportées. Répondant à une question du Canada, il a suggéré que le processus d'examen dirigé par les Parties serait utile en tant que mécanisme dans le Cadre de la biodiversité pour l'après-2020.

La Pologne a présenté les objectifs de ses SPANB, qui comprennent l'amélioration des systèmes de protection de la nature; l'intégration des secteurs économiques dans les objectifs de biodiversité; et la réduction des menaces liées au changement climatique et aux espèces envahissantes. La déléguée a souligné que la Pologne n'a pas fait de progrès suffisants pour atteindre l'un des objectifs pour 2020, citant un mauvais choix d'indicateurs comme cause potentielle.

Les exposés des Parties se sont poursuivis le jeudi 17 septembre.

Passant en revue ses efforts de mise en œuvre, la Finlande a souligné que les améliorations les plus marquées en matière de conservation de la biodiversité ont concerné des actions à faible ambition. En outre, des évolutions prometteuses ont été observées dans les actions partiellement mises en œuvre. Le délégué a indiqué que les actions futures doivent être moins nombreuses, avoir des résultats concrets et doivent être accompagnées d'indicateurs de mise en œuvre clairs. Il a fait état de l'implication de la Finlande dans les accords multilatéraux sur l'environnement et la diversité biologique, ainsi que dans les conventions sur les produits chimiques, et a souligné la nécessité de consultations avec toutes les parties prenantes concernées.

Confessant un « niveau mitigé » de progrès, la Guyanne a présenté ses réflexions sur son SPANB, qui comprenait la promotion de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité à travers, entre autres, une politique nationale d'occupation des terres, des mesures réglementant l'accès et le partage des avantages, et l'amélioration du suivi de la biodiversité au niveau national dans les principaux secteurs. Le délégué a souligné que bien que des ressources aient été mises à dispositions, les stratégies ont été mises en œuvre de manière inégale, certains domaines recevant plus d'attention que d'autres. Il a fait état de défis liés au financement limité, au manque de capacités, aux méthodologies incohérentes et au manque de sensibilisation aux besoins relatifs à la biodiversité au niveau politique.

Stratégie de mobilisation des ressources

Jeudi, les participants ont entendu un rapport du Groupe d'experts sur la mobilisation des ressources, dont les travaux visent à éclairer le Groupe de travail à composition non limitée sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Les membres du groupe, Jeremy Eppel, Yasha Feferholtz et Tracey Cumming, ont présenté l'exposé.

Au sujet de l'examen des expériences et de l'évaluation de la stratégie de mobilisation des ressources, le Groupe a constaté que, si la structure sous-jacente de la stratégie est encore solide, elle est remise en cause par la présence de subventions nuisibles à la biodiversité, le manque d'intégration, la non-prise en compte du secteur privé et d'autres mécanismes financiers, et le manque de priorisation de la biodiversité en dehors des ministères de l'environnement. Le panel a recommandé que la stratégie se concentre sur la réorientation et la réduction de l'utilisation nocive des ressources, améliore les synergies avec le changement climatique et le financement des Objectifs de développement durable, et intègre globalement la biodiversité dans les secteurs des affaires et de la finance.

Le Groupe a constaté que les besoins en matière de financement restent élevés. Il a signalé qu'un Cadre mondial ambitieux pour la biodiversité pourrait faire bénéficier l'économie mondiale de 500 milliards de dollars par an, alors que le fait de ne pas investir dans

la conservation de la biodiversité entraînerait des coûts importants. Signalant que le coût financier de ces investissements s'élèverait à moins de 1% du Produit intérieur brut (PIB) mondial, le Groupe a recommandé d'affecter davantage de ressources aux aires protégées, en particulier dans les pays à faible revenu, qui ont le plus grand potentiel pour bénéficier de tels investissements.

Considérant la mobilisation des ressources dans le Cadre de la biodiversité pour l'après-2020, le Groupe a conclu que le changement doit impliquer la réduction ou la réorientation des ressources qui nuisent à la biodiversité. Le Groupe a également recommandé d'améliorer l'efficacité et l'efficience des ressources à travers, entre autres, une bonne gouvernance, une coordination verticale et horizontale au sein des gouvernements et des délais plus réalistes.

Dans la discussion qui a suivi, les Parties ont examiné, entre autres:

- La nécessité de prendre en considération le fardeau économique de la relance mondiale après la pandémie de la COVID-19;
- La nécessité de rendre les flux financiers cohérents avec les développements positifs nets pour la biodiversité; et
- La possibilité d'un fonds mondial dédié à la biodiversité, comme discuté lors de la deuxième réunion du Groupe de travail à composition non limitée sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

Élaboration du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020

Le Président du SBSTTA, Hesiquio Benitez Diaz, et la Présidente du SBI, Charlotta Sörqvist, ont co-modéré cette session le vendredi 18 septembre.

La Secrétaire exécutive de la CDB, Elizabeth Mrema, a déclaré que « l'avenir du monde, de ses ressources et de son abondance future » dépend de l'action actuelle. Carlos Manuel Rodríguez, PDG du Fonds pour l'environnement mondial, a appelé à un Cadre ambitieux, en particulier sur la mobilisation des ressources.

Les Co-présidents du Groupe de travail à composition non limitée sur le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, Basile van Havre et Francis Ogwal, ont résumé l'avant-projet mis à jour du Cadre. Ils ont souligné que ce projet de texte a rationalisé la formulation des objectifs et des cibles. Il comprend un nouvel objectif sur les moyens de mise en œuvre, ainsi que sur les jalons permettant d'assurer la progression.

Ils ont expliqué que le projet de texte ajoute une date butoir en 2030 à chaque objectif. Qu'il contient également un nouvel objectif sur la récupération et la conservation de la flore et de la faune sauvages. Le projet de texte affiche un nouveau libellé sur les mécanismes de soutien à la mise en œuvre, y compris, entre autres: la mobilisation des ressources; le renforcement des capacités; la génération, la gestion et le partage des connaissances; et la coopération technique et scientifique.

En outre, ont-ils ajouté, le nouveau projet considère les conditions favorables à la mise en œuvre, notamment: la participation des PACL; égalité des genres; l'équité intergénérationnelle; et, le cas échéant, la prise en considération et la reconnaissance des droits de la nature.

Les Co-présidents ont indiqué que la question des données du séquençage numérique sera examinée à la troisième réunion du Groupe de travail.

Déclarations des Parties: L'Allemagne, pour l'Union européenne (UE), s'est dite préoccupée par le fait que la diversité marine, urbaine et génétique se trouve sous-représentée dans le

projet de texte. L'Ouganda, pour le Groupe africain, et l'UE ont appelé à une plus grande intégration de l'accès et du partage des avantages dans le projet de texte.

Antigua-et-Barbuda, pour le Groupe de l'Amérique latine et les Caraïbes, a souligné que: l'intégration de la biodiversité doit être approfondie et systématisée; la mobilisation des ressources soit incluse en tant que décision de la COP; et le processus d'examen par les pairs devrait inclure des indicateurs principaux permettant de prendre en compte les circonstances nationales.

L'Ouganda, au nom du Groupe africain, a déclaré que les indicateurs devraient considérer la biodiversité à plusieurs échelles et que le projet de texte devrait reconnaître l'utilisation durable comme une stratégie de réduction de la pauvreté.

Le Brésil a souligné la reconnaissance du principe de responsabilités communes mais différenciées. L'Iran a souligné que les sanctions contre son pays affectent les initiatives internationales en matière de biodiversité.

La Géorgie, au nom de l'Europe centrale et orientale, et le Royaume-Uni ont souligné la nécessité de mécanismes solides de suivi, de mise en œuvre et d'évaluation.

Les PACL ont déclaré que les pratiques coutumières et les savoirs traditionnels doivent être un élément essentiel du soutien de la biodiversité et de l'utilisation durable. Le Réseau Mondial des Jeunes pour la Biodiversité a appelé à ce que le projet ait une perspective des droits de l'homme en son centre, ainsi que l'intégration de l'équité intergénérationnelle à travers les objectifs. Le Caucus des Femmes de la CDB a mis en garde contre un affaiblissement de l'intégration de la question du genre dans le nouveau projet de texte.

Avertissant que les subventions nuisibles à la biodiversité annuleront les investissements positifs, l'Alliance de la CDB a appelé à un accent renouvelé sur le rôle des PACL. Le délégué a signalé que le projet de texte actuel ne serait pas conforme à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Le Groupe de gestion de l'environnement des Nations Unies a exprimé son soutien aux Parties dans la mise en œuvre du futur cadre.

La Chine, au nom de la présidence de la COP 15, a accueilli favorablement le nouveau projet; a affirmé son soutien au multilatéralisme dans la poursuite des objectifs de conservation de la biodiversité; et a annoncé une table ronde ministérielle en ligne, le 24 septembre, pour parvenir à un consensus avant le Sommet des Nations Unies sur la biodiversité le 30 septembre 2020.

Glossaire

CDB	Convention sur la diversité biologique
COP	Conférence des Parties
GBO	Perspectives mondiales de la diversité biologique
GPPC	Partenariat mondial pour la conservation des plantes
PACL	Peuples autochtones et communautés locales
SPANB	Stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité
SBI	Organe subsidiaire chargé de la mise en œuvre
SBSTTA	Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques